



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51615>

Département(s) de publication : **68, 67**

Annonce n° **26-51615**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Wittenheim

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21680376700013

Ville : Wittenheim

Code postal : 68270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68, 67

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_tTb0fafs8Q

Identifiant interne de la consultation : service du patrimoine communal

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ville de Wittenheim

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** L'acheteur public imposant que l'opérateur économique soit inscrit sur un registre professionnel en application de l'article R.2142-5 du Code de la Commande Publique.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Moyens humains et matériels : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire. o Chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers

exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références : Liste des principales prestations effectuées sur les 3 dernières années (4 à 5 références), similaires à l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 22/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : collectivité territoriale

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de plants, semences, bulbes, boutures et graines bisannuelles

Code CPV principal - Descripteur principal : 03111000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture de plants, semences, bulbes, boutures et graines bisannuelles
Montant maximum annuel: 40 000 € HT

Lieu principal d'exécution du marché : Haut-Rhin

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 160000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La durée de l'accord-cadre court à compter de sa notification pour se terminer le 31 décembre 2026, sauf décision contraire de l'acheteur. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'au 31 décembre 2027, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties. La reconduction tacite ne prive pas les parties de son droit de résilier l'accord-cadre à tout moment dans les conditions fixées au Cahier des clauses Administratives Particulières. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2026